



RAPPORT

Réhabilitation des émissaires secondaires du réseau d'eaux usées de la ville de Bandol

Dossier de demande d'autorisation environnementale selon les
articles R.181-13 et les suivants du code de l'environnement –
addendum

Mars 2026

Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume



CLIENT : Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume

COORDONNÉES	155 avenue Henri Jansoulin 83 740 la Cadière d'Azur Tél. : 04 94 98 26 60
INTERLOCUTEUR	Monsieur Thevenet E-mail : bernard.thevenet@sudsaintebaume.fr

CREOCEAN

COORDONNÉES	Zone Technocéan – Chef de Baie – Rue Charles Tellier 17000 LA ROCHELLE Tél. : 05 46 41 13 13 - Fax : 05 46 50 51 02 E-mail : creocean@creocean.fr
INTERLOCUTEUR	Madame Burel Tél. : 07 72 00 28 41 E-mail : joanna.burel@creocean.fr

RAPPORT

TITRE	Réhabilitation des émissaires secondaires du réseau d'eaux usées de la ville de Bandol Dossier de demande d'autorisation environnementale
N° DE COMMANDE	AS260040
NOMBRE DE PAGES TOTAL	9
NOMBRE D'ANNEXES	0

VERSION

RÉFÉRENCE	VERSION	DATE	REDACTEUR	CONTRÔLE QUALITE
260256	0	02/03/2026	JBU	FBR

Sommaire

1. Installations de chantier.....	4
2. Méthodologie de mise en œuvre des conduites	6
3. Détail du coût des travaux	7
4. Planning	8

Liste des figures

<i>Figure 1 : Zone prévisionnelle d'installations de chantier.....</i>	<i>5</i>
--	----------

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Détail du coût des travaux.....</i>	<i>7</i>
--	----------

1. Installations de chantier

La zone d'installations de chantier, comprenant la zone de stockage des matériaux (tronçons de canalisation, raccords, lests, colliers, ancrés à vis) ainsi que la base vie, sera localisée à terre sur une aire imperméabilisée dédiée.

Deux emplacements sont envisagés pour cette zone d'installation de chantier : un premier emplacement au Sud du parking Deferrari, proche de la cale de mise à l'eau, pour l'installation de la base vie, et un deuxième emplacement au niveau des places de stationnement situés sur la corniche de Bonaparte, pour le stockage des matériaux. La localisation de ces emplacements est précisée sur le plan en page suivante.

Ces emplacements seront proposés à l'entreprise de travaux, qui sera toutefois libre de proposer d'autres localisations, en accord avec la commune de Bandol et la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume.

NOTA BENE : *Une partie du stade municipal Deferrari pourrait également être mobilisée pour les besoins du chantier, en accord avec la SOGEB, cette dernière nécessitant d'en occuper une partie pour le stockage et le ressuyage des sédiments issus des travaux de réaménagement du port.*

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD SAINTE BAUME
REHABILITATION DES EMISSAIRES SECONDAIRES DU RESEAU D'EAUX USEES DE LA COMMUNE DE BANDOL –
DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE – ADDENDUM



Figure 1 : Zone prévisionnelle d'installations de chantier

2. Méthodologie de mise en œuvre des conduites

La méthodologie suivante est envisagée pour la mise en œuvre des conduites. Elle pourra toutefois être adaptée par l'entreprise de travaux.

Pour l'émissaire Ancienne Corniche, les conduites seront acheminées individuellement en tronçon de 100 ml depuis la zone de stockage des matériaux jusqu'à la cale de mise à l'eau. Chaque tronçon sera équipé de flotteurs. Un premier tronçon de 100 ml sera tiré dans l'eau avec un multicat. Une fois le premier tronçon à l'eau, un deuxième tronçon y sera assemblé par polyfusion. Le multicat tirera ensuite les 200 ml de canalisation dans l'eau. Ils seront stockés sur le fond marin lestés par des corps-mort (la pose des corps-morts hors herbiers de posidonie sera vérifiée). Les canalisations seront ensuite acheminées jusqu'au site de mise en place à l'aide d'une barque (par tirage). Les flotteurs seront déposés une fois les canalisations en place, afin de les couler, avec le contrôle de plongeurs. Les canalisations seront ensuite stabilisées sur le fond marin (lests type corps-morts béton, colliers ou ancras à vis en fonction du substrat).

Pour l'émissaire Eden Roc, les conduites PVC seront acheminées individuellement en tronçon de 10 ml depuis la zone de stockage jusqu'à la cale de mise à l'eau, où elles seront assemblées par polyfusion. Une fois assemblées au niveau de la cale de mise à l'eau, elles seront équipées de flotteurs puis tirées dans l'eau avec un multicat et stockées sur corps-mort (la pose de corps-mort hors herbiers de posidonie sera vérifiée). Les canalisations seront ensuite acheminées jusqu'au site de mise en place à l'aide d'une barque (par tirage). Les flotteurs seront déposés une fois les canalisations en place, afin de les couler, avec le contrôle de plongeurs. Les canalisations seront ensuite stabilisées sur le fond marin (lests type corps-morts béton, colliers ou ancras à vis en fonction du substrat).

3. Détail du coût des travaux

Le coût global des travaux, alloué par le Maître d'Ouvrage pour la réhabilitation des émissaires, est de 3 095 520 € TTC.

Tableau 1 : Détail du coût des travaux

Désignation des ouvrages	Coût total en HT (€)
Prix généraux	
Installations de chantier, amenée et repli de tous les matériels (hors matériel maritime)	650 000
Amenée et repli du matériel maritime	74 000
Signalisation terrestre et maritime du chantier	10 800
Levés topographique et bathymétrique	14 900
Etudes et plans d'exécution	79 000
Etablissement Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS)	2 000
Etablissement Plan d'Assurance Qualité (PAQ)	12 400
Etablissement Plan d'Assurance Environnement (PAE)	2 000
Dossier de récolement	2 000
Interruption de chantier et mise à l'abri des ateliers pour mauvaises conditions de mer	120 000
Constat d'huissier contradictoire	2 340
Sous-total poste	969 440
Emissaire Ancienne Corniche	
Restauration de l'ouvrage terrestre de raccordement	4 300
Fourniture et mise en place d'un filet anti MES	5 850
Suivi de la turbidité	5 900
Dépose et mise en stock à terre de l'émissaire Ancienne Corniche	66 000
Reprise et évacuation des matériaux en décharge agréée	4 290
Réalisation du raccordement de l'émissaire	6 700
Fourniture et pose de l'émissaire	330 950
Fourniture et pose des ancrages	106 200
Fourniture et pose des massifs de lestage	82 800
Réalisation du massif de lestage du diffuseur in situ	9 600
Fourniture et pose du diffuseur	15 800
Réalisation d'une vidéo subaquatique permettant la vérification de la mise en œuvre de l'ouvrage	4 300
Réalisation d'un criblage, nettoyage et régalaage du sable	13 585
Sous-total poste	656 275
Emissaire Eden Roc	
Restauration de l'ouvrage terrestre de raccordement	4 300
Fourniture et mise en place d'un filet anti MES	5 850
Suivi de la turbidité	5 900
Dépose et mise en stock à terre de l'émissaire	16 600

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD SAINTE BAUME
REHABILITATION DES EMISSAIRES SECONDAIRES DU RESEAU D'EAUX USEES DE LA COMMUNE DE BANDOL –
DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE – ADDENDUM

Eden Roc	
Reprise et évacuation des matériaux en décharge agréée	6 160
Reprise du raccordement de l'émissaire	6 700
Fourniture et pose de la prolongation de l'émissaire (200 ml)	59 800
Réparation de l'émissaire actuellement en place	321 300
Fourniture et pose des ancrages en lieu et place des défectueux	302 500
Fourniture, pose et raccordement aux extrémités d'une buse béton	58 500
Fourniture et pose du diffuseur	15 800
Réalisation d'une vidéo subaquatique permettant la vérification de la mise en œuvre de l'ouvrage	2 340
Réalisation d'un criblage, nettoyage et régalinge du sable	6 820
Sous-total poste	812 570
Emissaire Renécros	
Fourniture et mise en place d'un filet anti MES	13 500
Suivi de la turbidité	990
Dépose et mise en stock sur la plage de Renécros des débris de l'émissaire	6 600
Reprise et évacuation des matériaux en décharge agréée	1 155
Dépose et mise en stock sur la plage de Renécros de l'émissaire	20 000
Reprise et évacuation en décharge agréée de l'émissaire	770
Réalisation d'une vidéo subaquatique permettant la vérification de la mise en œuvre de l'ouvrage	1 170
Réalisation d'un criblage, nettoyage et régalinge du sable	6 820
Sous-total poste	51 005
Régie pour opérations exceptionnelles	
Transferts A/R barge hauturière	18 500
Mise à disposition journalière barge hauturière	13 800
Transferts A/R d'un remorqueur	7 600
Mise à disposition du remorqueur à la journée	23 600
Transfert A/R embarcation support	1 310
Mise à disposition embarcation support	4 700
Mobilisation d'une équipe de scaphandriers	20 800
Sous-total poste	90 310
TOTAL GENERAL HT	2 579 600
<i>TVA (20%)</i>	515 920
TOTAL GENERAL TTC	3 095 520

4. Planning

Le planning prévisionnel présenté au chapitre 2.5 du dossier de demande d'autorisation environnementale prévoit une réalisation des travaux entre l'automne 2025 et l'hiver 2026. Toutefois, ce planning prévisionnel n'est plus d'actualité. Le projet est prévu en deux phases : une première phase entre l'automne 2026 et l'hiver 2027 (Eden Roc et Renécros) et une deuxième phase entre l'automne 2027 et l'hiver 2028 (Ancienne Corniche).



www.creocean.fr

GROUPE KERAN